



demande d' aide sur enquete sociale

Par **dinanoceanne**, le **10/08/2011** à **18:43**

bonjour, je suis dans le même cas, mais c' est une infirmière ide qui vient voir mes enfants, j' ai pris rendez vous avec un avocat qui ne peut être présent lors de leur visite, je souhaiterai savoir quelle question elle a le droit de poser ou non, lors de leur première visite l' assistante sociale et l' infirmière ont fouiller ma maison, armoire, drap, oreiller, frigidaire et même sous la table, je sais qu' elles ont outre passé leur droit de plus leur insistance pour que je déménage (il y a une mise en demeure d' urgence pour que mon propriétaire face les travaux, l ' ARS m' a dit que j' étais sous protection du procureur mais j' ai du mal a le croire). je me sens violer, seul et incomprise, j' ai eu beau leur expliquer mes elles ne veulent rien entendre même c' est limite un acharnement mais à l' heure actuelle il ni a pas procédure aux niveau du tribunal.C' est dur à vivre surtout quand on a pas de soutiens derrière.